

Apesa 86 pour apaiser les souffrances des dirigeants

L'Apesa (Aide psychologique pour les entrepreneurs en souffrance aiguë) a été créée en 2013 à l'échelon national pour prévenir des risques engendrés par la détresse psychologique des dirigeants. À l'heure où la santé de bon nombre de sociétés est mise à rude épreuve, une antenne départementale de cette association vient de voir le jour dans la Vienne.

par Guillaume de Werbier
gdw.vienne.rurale@orange.fr

Activité en baisse ou complètement à l'arrêt, avenir professionnel incertain, risque de faillite... Les chefs d'entreprise ont été malmenés pendant la pandémie du coronavirus. Au-delà de la casse financière, l'appui psychologique est une solution pour les aider à surmonter cette épreuve.

L'Apesa (Aide psychologique pour les entrepreneurs en souffrance aiguë) n'a pas attendu cette crise pour prêter une oreille attentive aux dirigeants en plein doute. Cette association nationale a été créée à Saintes en 2013 par Marc Binné, greffier du tribunal de commerce local, ayant remarqué qu'une mauvaise santé financière d'une entreprise agit souvent par ricochet sur la santé psychologique de son responsable. Un mal-être qui s'exprime lors d'audiences dans les tribunaux de commerce. « Les chefs d'entreprise qui se rendent au tribunal parce qu'ils ont des problèmes financiers, sont per-



Martine Jammet, présidente de l'Apesa 86, dont le dispositif a été adopté par le tribunal de commerce de Poitiers.

turbés », observe Martine Jammet, présidente l'Apesa 86, antenne née en mai à l'initiative du Tribunal de commerce de Poitiers, comme le rappelle son président Patrick de Lassée. « C'est un moment où le dirigeant perd ses repères, il ne sait plus où il va. Les problèmes financiers de l'entreprise peuvent aussi avoir des incidences dans la vie de famille du dirigeant. Tout ça crée beaucoup d'angoisse. Certains s'en sortent et d'autres ont de véritables

problèmes psychologiques. » « Considérée comme extérieure à la compétence professionnelle du juriste, du conseil quel qu'il soit, cette souffrance morale pèse à la fois sur celle ou celui qui la subit bien entendu, mais aussi sur celle ou celui qui y est aussi confronté quotidiennement sans avoir les outils pour y répondre », complètent le président du tribunal de commerce de Poitiers, Patrick de Lassée, et Pierre-Olivier Hulin, greffier.

C'est donc là qu'intervient l'Apesa 86. L'association (qui travaille en partenariat avec la CCIV, la chambre de métiers et d'artisanat de la Vienne, les mandataires judiciaires, le Medef, et la CPME) se charge de former des « sentinelles » parmi les personnes en lien avec les dirigeants comme les experts-comptables, les juges, les avocats, les mandataires judiciaires... L'Apesa 86 compte à ce jour 32 sentinelles, toutes bénévoles. Ces derniers, avec l'accord du chef d'entreprise, déclenchent une alerte auprès de Ressources Mutuelles Assistances, plateforme de mise en relation avec les psychologues.

Confidentialité

Une première de ces formations, pour les membres de l'Apesa 86, se tenait mercredi dernier en visioconférence. Martine Jammet insiste sur le fait que le dispositif est entièrement confidentiel. « Les qualités attendues de la part de ces sentinelles sont la discrétion et l'empathie. » Les membres de l'association

déjà sur le pont, veulent être opérationnels dès septembre. D'ici là, un numéro vert (0805 65 50 50) est déjà en place pour que les entrepreneurs puissent bénéficier d'une écoute en urgence 7 jours sur 7, de 8 h à 20 h.

Martine Jammet insiste sur le fait que ce dispositif est gratuit pour le dirigeant. Un élément essentiel pour Patrick de Lassée et Pierre-Olivier Hulin, « car il semble que ce n'est pas au moment où celui-ci connaît de graves difficultés financières ou personnelles qu'il est souhaitable de lui demander une participation. »

Le coût de la prise en charge d'une personne par le dispositif Apesa est de 350 € qui comprend 100 € pour le traitement de la fiche alerte, le rappel en urgence de la personne concernée, l'évaluation de la gravité de la situation par un psychologue, auquel il faut ajouter le coût de 250 € des 5 entretiens d'une heure dans le cabinet d'un psychologue.

L'association recherche des fonds pour financer ces séances de psy.